

	Annexe 7 LFPO - GRILLE D'EVALUATION PRATIQUE AUTORISATION DE CONDUIRE SUR L'AIRE DE TRAFIC (T)	Paris-Orly V6 du 01/04/2024	T

1 – Identité du demandeur				
Nom : Prénom : N° CIA : (Carte d'Identification Aéroportuaire, anciennement dénommé TCA) Secteurs détenus : ☐ TRA ☐ A ☐ F		Société : N° d'Autorisation d'activité :		
Thème	Acquis	Non acquis	Non applicable*	Observations
2 – Avant la conduite				
Porter un vêtement Haute Visibilité afin d'améliorer sa propre visibilité pour la sécurité de tous.	☐	☐		
Réaliser le contrôle de l'état du véhicule afin de s'assurer que le véhicule est en bon état, identifiable et permet une circulation en sécurité (pas de fuite, de perte des pièces, pas de panne, etc.).	☐	☐		
Disposer d'un plan à jour du périmètre permis T - afin de reconnaître les limites du périmètre et se repérer en sécurité sur la plateforme.	☐	☐		
Autres : ...	☐	☐	☐	
3 – En circulation				
Circuler en sécurité sur un cheminement véhicule et route de service dans le : - Respect des limitations de vitesse ; - Respect de la signalisation routière dans l'environnement aéroportuaire.	☐	☐		
Réaliser une traversée d'une Voie de Circulation Avion (VCA) sans feux d'aide à la traversée en toute sécurité (avec mise en situation si pas d'aéronef) – Préciser laquelle en observations.	☐	☐	☐	
Réaliser une traversée d'une Voie de Circulation Avion (VCA) avec feux de traversée en toute sécurité (avec mise en situation si pas d'aéronef) – Préciser laquelle en observations.	☐	☐	☐	
Réaliser un passage en toute sécurité par la traversée de LM depuis les aires M vers L4 afin d'appréhender les difficultés de visibilité générées par le bâtiment 454.	☐	☐	☐	
Réaliser un passage en toute sécurité par les 5 "Hot Spots" identifiés par Groupe ADP afin d'appréhender les risques spécifiques de ces différents lieux : - Route de service à l'arrière de R01/R22/S24 ; - Traversée de L4 dans le sens Est → Ouest ; - Traversée LM - Route arrière poste au niveau des aires Echo ; - Traversée de W2 et W3 travers les aires Mike et Tango.	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
Réaliser un passage sur les routes de service ayant un accès sur les pistes : - Route 23	☐	☐	☐	

La partie pratique doit être réalisée dans les 30 jours suivant la réussite de la formation théorique.
La grille dûment remplie et signée doit obligatoirement accompagner la demande initiale d'autorisation de circuler - permis T.

	Annexe 7 LFPO - GRILLE D'EVALUATION PRATIQUE AUTORISATION DE CONDUIRE SUR L'AIRE DE TRAFIC (T)	Paris-Orly V6 du 01/04/2024	T
---	---	--	----------

Observer et respecter les instructions d'une vigie pour circuler en sécurité lors d'entrée/sortie d'un aéronef d'un poste aéronef et prévenir le risque de collision avec ce dernier si la pratique s'effectue avec présence de vigies.	☐	☐	☐	
Observer un couloir hors gabarit.	☐	☐	☐	
Savoir demander de l'aide en cas de difficulté ou lorsque l'on est perdu.	☐	☐		
Connaître la conduite à tenir en cas de panne (arrêter le véhicule hors servitude de la VCA et dérouler la conduite à tenir : notamment repérer sa position et qui contacter).	☐	☐		
Connaître les conditions d'accès en ZIN avec passage au PARIF ZIN en entrée et sortie.	☐	☐		
Connaître la conduite à tenir en cas de LVP, allumage des gyrophares sur les mâts, etc.	☐	☐		
Autres : ...	☐	☐	☐	
4 – Le poste aéronef : Circuler et stationner en sécurité sur les postes de stationnement aéronef et comportement à tenir				
Visualiser la Zone d'Evolution Contrôlée (ZEC) et respecter les règles applicables afin de prévenir tout risque de collision avec un aéronef.	☐	☐		
Visualiser la Zone d'Evolution Passerelle (ZEP) et respecter les règles applicables afin de réduire les risques d'encombrement du poste et/ou de collision avec un aéronef.	☐	☐		
Observer le Périmètre Sécurité Incendie (PSI) lors d'avitaillement, repérer les équipements de sécurité incendie et respecter les règles applicables afin de réduire le risque d'un incendie.	☐	☐		
Observer le Périmètre Sécurité Collision (PSC).	☐	☐		
Repérer l'Arrêt d'Urgence oléo-réseau sur le poste aéronef et connaître le comportement à tenir en cas d'incendie pour la sécurité.	☐	☐		
Reconnaître le marquage de la ligne de sécurité du poste de stationnement aéronef et circuler en sécurité dans sa proximité (ne jamais la franchir), prévenir le risque d'incursion sur VCA ou collision avec un aéronef/véhicule circulant sur une VCA.	☐	☐		
Ramasser un FOD si applicable et le déposer dans une poubelle FOD. A défaut, observer une poubelle FOD.	☐	☐		
Rédiger une FNE si vous avez constaté un évènement de sécurité lors de votre session de formation pratique. Dans le cas contraire, s'assurer que l'(les) adresse(s) de notification est(sont) connue(s) par le stagiaire	☐	☐	☐	
Autres : ...	☐	☐	☐	
AVIS :		Favorable** ☐ Défavorable ☐		
Commentaires :				

La partie pratique doit être réalisée dans les 30 jours suivant la réussite de la formation théorique.
La grille dûment remplie et signée doit obligatoirement accompagner la demande initiale d'autorisation de circuler - permis T.

	Annexe 7 LFPO - GRILLE D'EVALUATION PRATIQUE AUTORISATION DE CONDUIRE SUR L'AIRE DE TRAFIC (T)	Paris-Orly V6 du 01/04/2024	T
---	---	--	----------

Formateur / Référent / Représentant employeur	Demandeur
NOM : Prénom : N° de permis T : Date : Visa :	NOM : Prénom : Date : Visa :

* Lorsque la CIA (Carte d'Identification Aéroportuaire, anciennement dénommée TCA) du stagiaire ne permet pas d'accéder à une zone spécifique pour atteindre un objectif de sécurité de cette grille, il faut cocher la case "Non applicable".

**Une seule case "Non acquis" entraîne un avis défavorable.

La partie pratique doit être réalisée dans les **30 jours** suivant la réussite de la formation théorique.
La grille dûment remplie et signée doit obligatoirement accompagner la demande initiale d'autorisation de circuler - permis T.